



Adveniat regnum tuum
Dieu protège la France!
Joué le 11 juin. — FETE-DIEU

La journée

Le ministère Ribot est constitué.
Yolof attribution des principaux portefeuilles: MM. Ribot, Justice; Bourgeois, Affaires étrangères; Daladier, Marine; Noulens, Guerre; Peytral, Intérieur; Clémentel, Finances.

La Chambre a siégé mardi qu'à quelques instants, l'absence de ministres ne permettant d'aborder aucun débat d'ordre général.

La Cour d'appel de Toulouse, réformant conformément à la justice, le jugement du tribunal de Saint-Baudens, a condamné l'instituteur Escazeaux à 300 francs de dommages-intérêts envers chaque des père de famille.

Des troupes conduisant au Maroc les troupes de la garnison de Casablanca ont été vues en conférence avec les indigènes dissidents.

La presse allemande, commentant la dévotion parlementaire française, en tire des conclusions peu favorables pour nous et exalte la force allemande.

La Turquie et la Grèce continuent à rivaliser d'activité dans le renforcement de leur puissance navale.

Pour protester contre la persécution atroce que les Turcs exercent contre les Grecs de Thrace et de la Mésopotamie, le patriarche orthodoxe de Constantinople a décidé la fermeture de toutes les écoles et églises grecques en Turquie.

La Turquie proteste contre la persécution cynique dont les musulmans sont victimes de la part des Grecs en Macédoine.

Eclaircie par les persécution sanglantes dont les Grecs accablent les Bulgares de Macédoine, la population de Sofia s'est emparée de l'église grecque de cette ville. Des canotiers sont signalés dans d'autres localités de Bulgarie.

Les pourparlers germano-bulgares, au vue d'un emprunt de 500 millions, ont été échoués.

Hueria renonce à bloquer Tampoco; les Américains renoncent à fournir des armes pour le moment aux constitutionnalistes; les constitutionnalistes consentiraient à un armistice; les pourparlers ont repris.

Les suffragettes continuent à excéder leurs compatriotes.

Un bel acte de charité

Le P. procureur des Missions a reçu la lettre suivante d'une pauvre domestique:
Je vous envoie 60 francs pour l'œuvre du Pain quotidien de vos Séminaires d'Orient. C'est une promesse que j'ai faite au bon Dieu une fois malade et m'accablé de la grâce d'une bonne mort. C'est le travail de deux mois que je lui offre. Je compte sur les prières des séminaristes. Que ne suis-je riche pour les aider davantage!

Ce bel acte de charité nous permet de rappeler que l'ŒUVRE DU PAIN QUOTIDIEN consiste à fournir aux quatre séminaires indigènes des missions de l'Assomption, la provision de pain nécessaire à une journée par une offrande de 10 francs. Le bienfaiteur peut choisir le date à laquelle cette provision sera donnée. Au jour indiqué par le donateur, un témoignage de reconnaissance, une messe et des prières spéciales sont dites à ses intentions. Une Communion est faite par un des jeunes séminaristes. Les vœux amis de l'œuvre sont les BIENFAITEURS INSIGNES qui fondent une somme de 500 francs. Cette offrande donne droit tous les ans à une messe, au jour indiqué par le donateur, aux prières et aux sacrifices des séminaristes. On peut aussi assurer: une demi-journée, 10 francs (à perpétuité, 250 francs); un quart de journée, 5 francs (à perpétuité, 125 francs). Adresser les offrandes à M. le procureur des Missions, 7, rue Vial, Paris, XIV, ou à nos bureaux au 10, rue de Valenciennes, pour l'ŒUVRE DU PAIN QUOTIDIEN des Séminaires indigènes.

M. Ribot président du Conseil

Au point où en sont les négociations, M. Ribot a toutes chances de former un Cabinet.
S'il réussit dans la tâche ardue où tant d'autres ont échoué, c'est que son nom a le double mérite de rassurer le monde des finances et celui de la diplomatie.

Six mois de ministère Caillaux ont à ce point effrayé le premier et inquiété le second que ce double mérite n'est pas



M. Ribot dans son cabinet de travail

minée. Il était à chercher. Sa nécessité n'a été trouvée.
Après, ce furent concessions sur concessions.
Les interpellations qui attendent M. Ribot, à sa rentrée au Parlement comme président du Conseil ne seront ni moins nombreuses, ni moins véhémentes, ni moins vénémeuses. Et elles viendront du même côté. M. Ribot, cette fois, n'aura qu'à répondre: J'ai voulu réparer le mal que vous avez fait à la France, et la sauver de votre étreinte mortelle.

Et la réponse sera excellente, pourvu qu'elle soit suivie d'actes énergiques qui la consacrent, pourvu que la France soit réellement sauvée. Les choix de la dernière heure, pour compléter la liste

M. Ribot a fourni dans l'opposition des preuves d'une énergie digne d'un grand caractère et d'un homme d'Etat supérieur, sa faiblesse au pouvoir a trop souvent été ceux qui avaient escompté les promesses de sa mâle attitude dans l'opposition.

Je me souviens de sa réponse à l'avalanche d'interpellations, qui l'accablait lors de la formation d'un des ministères qu'il présida; on l'interpellait sur l'esprit qui lui avait dicté le choix de ses ministres. J'ai voulu faire un ministère, et j'ai fait tout ce que je pouvais pour répondre. Et ce fut la dernière parole dans laquelle on rencontra en M. Ribot au pouvoir l'énergie de M. Ribot dans l'opposition.

publié ce matin, ne sont pas sans nous donner quelque appréhension à cet égard.
La bataille sera rude, et périlleuse, à en juger par la rage démentie témoignée par les révoltés de la rue de Valenciennes. Si le ministère a une minute de faiblesse ou seulement d'inattention, il est perdu. Et l'expérience doit l'avertir que toute la force dont ses ennemis disposent prend sa source dans l'instant de faiblesse qui les a mis au pouvoir.

— Ils n'y ont que pour peu de temps, objectait-on, et après eux un ministère réparateur est tout fait.
Leur ministère en a-t-il eu pour si peu de temps? Et a-t-il été si facile à remplacer?

Que le ministère nouveau veuille donc, sans se laisser aller à un moment de lassitude, et si, comme il arrive trop habituellement, sa partie modérée ne se laisse pas dominer par sa partie avancée, peut-être pourra-t-il remplir véritablement la mission de salut public et de relèvement national qu'il a le courage d'entreprendre.

Le nouveau Cabinet

M. Ribot a continué ce matin ses pourparlers en vue de la constitution du Cabinet et à réuni à son domicile la plupart de ses futurs collaborateurs.

Mais en l'absence de M. Léon Bourgeois, appelé dans la Marne par l'anniversaire de la mort de sa fille et qui ne sera de retour à Paris que vers 3 heures, il a été décidé qu'une nouvelle entrevue des personnalités dont M. Ribot s'est assuré le concours aura lieu à 5 heures.

A midi, M. Ribot s'est rendu à l'Élysée. Il a fait savoir au président de la République qu'il avait accepté et qu'il lui soumettrait à la fin de la journée la liste des membres du nouveau Cabinet.

Les décrets portant constitution du ministère seront en même temps présentés à la signature de l'chef de l'Etat et seront publiés demain matin au Journal Officiel. Le nouveau Cabinet paraît devoir être composé de la façon suivante:

- Président du Conseil et Justice: Ribot.
Affaires étrangères: Bourgeois.
Intérieur: Peytral.
Guerre: Noulens.
Marine: Delcassé.
Finances: Clémentel.
Colonies: Chaumières.
Agriculture: Darias.
Travaux publics: Jean Duguy.
Commerce: Mars Riville.
Instruction publique: Desoyes.
Travail: Maurice Maunoury.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

Quelques collaborateurs de M. Ribot



M. BOURGEOIS ministre des Affaires étrangères



M. DELCASSÉ ministre de la Marine



M. NOULENS ministre de la Guerre



M. CLÉMENTEL ministre des Finances

publicé ce matin, ne sont pas sans nous donner quelque appréhension à cet égard.
La bataille sera rude, et périlleuse, à en juger par la rage démentie témoignée par les révoltés de la rue de Valenciennes. Si le ministère a une minute de faiblesse ou seulement d'inattention, il est perdu. Et l'expérience doit l'avertir que toute la force dont ses ennemis disposent prend sa source dans l'instant de faiblesse qui les a mis au pouvoir.

— Ils n'y ont que pour peu de temps, objectait-on, et après eux un ministère réparateur est tout fait.
Leur ministère en a-t-il eu pour si peu de temps? Et a-t-il été si facile à remplacer?

Que le ministère nouveau veuille donc, sans se laisser aller à un moment de lassitude, et si, comme il arrive trop habituellement, sa partie modérée ne se laisse pas dominer par sa partie avancée, peut-être pourra-t-il remplir véritablement la mission de salut public et de relèvement national qu'il a le courage d'entreprendre.

Le nouveau Cabinet

M. Ribot a continué ce matin ses pourparlers en vue de la constitution du Cabinet et à réuni à son domicile la plupart de ses futurs collaborateurs.

Mais en l'absence de M. Léon Bourgeois, appelé dans la Marne par l'anniversaire de la mort de sa fille et qui ne sera de retour à Paris que vers 3 heures, il a été décidé qu'une nouvelle entrevue des personnalités dont M. Ribot s'est assuré le concours aura lieu à 5 heures.

A midi, M. Ribot s'est rendu à l'Élysée. Il a fait savoir au président de la République qu'il avait accepté et qu'il lui soumettrait à la fin de la journée la liste des membres du nouveau Cabinet.

Les décrets portant constitution du ministère seront en même temps présentés à la signature de l'chef de l'Etat et seront publiés demain matin au Journal Officiel. Le nouveau Cabinet paraît devoir être composé de la façon suivante:

- Président du Conseil et Justice: Ribot.
Affaires étrangères: Bourgeois.
Intérieur: Peytral.
Guerre: Noulens.
Marine: Delcassé.
Finances: Clémentel.
Colonies: Chaumières.
Agriculture: Darias.
Travaux publics: Jean Duguy.
Commerce: Mars Riville.
Instruction publique: Desoyes.
Travail: Maurice Maunoury.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

La question des sous-secrétaires d'Etat n'a pas définitivement réglée. Un sous-secrétaire d'Etat sera offert à M. Guérinier.

Au point de vue des groupes parlementaires: M. Ribot et Dupuy appartiennent à l'Union républicaine; MM. Bourgeois et Peytral, à la gauche radicale et radicale-socialiste; MM. Noulens, Delcassé, Clémentel, Chaumières, Mars Riville, Desoyes, Maunoury, à la gauche radicale; M. Darias, à la gauche démocratique.

ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DE BLAJAN

L'instituteur Escazeaux est condamné

La première Chambre de la Cour d'appel de Toulouse vient de rendre son arrêt dans l'affaire de l'instituteur de Blajan.

Après avoir exposé les faits connus de nos lecteurs, l'arrêt déclare qu'il y a lieu de réformer le jugement du tribunal de Saint-Gaudens qui avait annulé la citation des deux père de famille comme manquant de précision.

Évoquant ensuite le fond, il retient et cite dix passages, pris dans le fameux cahier, comme violant la morale et la neutralité scolaire en matière religieuse.

Il déclare que la matérialité des faits existe, que l'instituteur a porté un préjudice matériel et moral aux père de famille.

Par ces motifs, la Cour condamne Escazeaux à 300 francs de dommages-intérêts envers chacun des père de famille.

Par et pour les enfants

L'initiative dont nous avons parlé et qui a pris l'Association de Notre-Dame de Salut d'enrôler tous les petits enfants en une vaste croisade de prières, de communications et de sacrifices, continue à s'étendre progressivement.

Plus de douze évêques ont déjà daigné la bénir et la recommander; plusieurs même ont accordé des indulgences aux prières proposées. De grandes Associations, comme celle des cathédrales ocolaites, des Ligues féminines, des Conférences de piété, font répandre parmi leurs membres et ont distribué des milliers d'images qui en portent le but et les conditions. A certains pèlerinages de la Sainte Vierge, les jeunes pèlerins y sont enrôlés. Dans les écoles, les patronages, les sociétés chrétiennes, les enfants se font une joie de venir eux-mêmes pour demander à Dieu de sauver l'âme des petits Français.

Nous recommandons donc de nouveau cette croisade des enfants, en priant de l'adresser directement au Secrétariat de Notre-Dame de Salut (4, avenue de Breteuil, Paris), qui envoie, moyennant une offrande, les images spéciales à cette croisade, ainsi que tous renseignements.

Nous recommandons donc de nouveau cette croisade des enfants, en priant de l'adresser directement au Secrétariat de Notre-Dame de Salut (4, avenue de Breteuil, Paris), qui envoie, moyennant une offrande, les images spéciales à cette croisade, ainsi que tous renseignements.

GAZETTE

Une Confirmation tardive

Joué le 28 mai, Mgr Gauthier, archevêque de Besançon, interrompant l'itinéraire officiel de sa visite, est allé à l'aumônerie militaire de Belfort, donner la Confirmation à deux soldats, un dragon du 11^e et un fantassin du 42^e. Sa Grandeur avait aimablement accepté l'heure qui convient à 18 h. 15, style militaire. Malgré une manœuvre qui retenait une partie de la garnison, deux cents hommes s'étaient réunis à l'aumônerie pour accompagner leurs deux camarades et recevoir la bénédiction du prélat.

A pareille heure la cérémonie ne pouvait être bien longue, tout se borna aux rites liturgiques et à une très paternelle allocution. L'archevêque expliqua aux confondants le sens des diverses cérémonies de la Confirmation et, dans un langage clair et précis, tira pour eux et pour les camarades présents les leçons et les conclusions pratiques.

La Confirmation terminée, Monseigneur donna la bénédiction solennelle, à laquelle les soldats présents répondirent par les acclamations au Sacré Cœur, à Notre-Dame des Armées et à Monseigneur lui-même.

La bandelette dominicale des timbres belges

Les timbres-poste belges se caractérisent par une bandelette détachable, dite « bandelette dominicale », imaginée naguère en vue d'assurer aux postiers un repos relatif le dimanche. — la présence de la bandelette sur la correspondance dispensant la poste de le distribuer le dimanche.

Aujourd'hui, le repos dominical est entré dans les mœurs en Belgique et la poste n'y fait plus qu'une distribution le dimanche, si bien que, ce jour-là, la plus grande partie des postiers peuvent se reposer. La bandelette peut donc être supprimée sans inconvénient, et elle le sera sous peu. Elle aura eu le mérite de populariser et de préparer les mesures législatives et autres qui assurent un repos dominical plus ou moins complet.

Noble attitude catholique

On lit dans le New-York Herald: « Les conventions catholiques qui devaient se réunir à San-Francisco n'y auront pas lieu; tel est le résultat d'un vaste mouvement qui équivaut au boycottage, par les catholiques, prières et laïques, de l'exposition Panama-Pacifique. »

« La raison de ce boycottage est la nomination de M. Ernest Nathan, ancien maire de Roma, comme représentant officiel du gouvernement italien à l'exposition. »

« Le boycottage a pris forme à la suite de vœux d'une résolution de protestation par une des plus puissantes organisations catholiques des Etats-Unis, qui recommande en même temps à ses membres de ne participer en aucune manière à l'exposition. »

« Cette résolution déclare que M. Nathan est un ennemi reconnu de l'Eglise catholique et persona non grata pour les seize millions de catholiques citoyens des Etats-Unis. »

Les secrets d'un estomac

On croyait que, sous le rapport de l'estomac et de sa capacité d'absorption, certains politiciens étaient seuls en état

au figuré s'entend, — de rivaliser avec les autres.

« Le cas du marin hollandais dont on vient de faire l'autopsie nous en fournit un exemple, exceptionnellement d'ailleurs, concurrents. »

Dans l'estomac de ce marin on a découvert, en objet de cuivre, fer, plomb, zinc, verre, pierre, liège, ébonite et faïence, un assortiment pesant 750 grammes.

Il y avait des os, des vis, des agrafes, des fonds de porte, des fragments de chaînes, des morceaux de bois, deux tiroirs, des morceaux de papier, une garniture de chemise et une cartouche avec sa balle.

Les héritiers vont pouvoir monter un bazin.

Le corbeau du défunt avait des lésions sérieuses.

Mais le décès a été causé par une broncho-pneumonie.

Souvenirs instructifs

On va vendre prochainement aux enchères, à Leipzig, un lot de cinquante-neuf lettres inédites du romancier Gustave Freytag, qui fut, comme l'on sait, un des amis et confidentes de l'empereur Frédéric III.

Ces lettres furent écrites de 1884 à 1894 et adressées à M. Max Jordan, le futur directeur de la Galerie Nationale de Berlin. Plusieurs d'entre elles sont particulièrement intéressantes; elles ont trait, en effet, aux événements de 1878.

Dans l'une, datée du 23 mars 1867, Freytag écrit: « Bismarck veut une guerre avec la France avant que celle-ci n'ait terminé l'organisation de son armée. »

Dans une autre, écrite le 11 juillet, après que la mobilisation allemande eût été terminée, on lit: « De Moltke est radieux; les Français, dit-il, sont très en retard dans leur armement. »

La guerre déclarée, Freytag accompagna le prince royal au quartier général. Le 19 août, il servait de barbotin.

Notre espoir est immense. Nous comptons 100 000 hommes de plus que la France. Le grand bluff napoléonien touche à sa fin.

Il faut maintenir la liberté de l'enseignement supérieur

M. Charles Dupuy vient de terminer la rédaction du rapport général, résumant l'enquête sur la situation de l'enseignement supérieur à laquelle a procédé la Commission sénatoriale qu'il préside.

Le sénateur de la Haute-Loire constate que parmi les infortunables personnalités dont la Commission a recueilli les dépositions, seul M. Gabriel Monod a été prononcé contre la liberté.

M. Charles Dupuy conclut: « Voilà donc l'opinion générale: maintenir la liberté de l'enseignement supérieur, — donc, maintien de la loi de 1875. »

C'est la conclusion de la Commission. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet important travail.

Morale laïque en action

Dans une belle lettre pastorale, Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, proteste contre l'attribution d'une partie de la caisse de secours des prêtres âgés et infirmes à l'orphelinat laïque départemental d'Auxerre. L'aide de cette caisse représente aujourd'hui un capital de 109 384 francs. L'Etat, en 1893, l'avait autorisée par un décret en bon et due forme. Mais c'était un bien d'Eglise et rien ne pouvait le préserver de la spoliation.

Cette nouvelle atteinte au droit de propriété est d'autant plus funeste qu'elle sera, pour les enfants qu'elle prétend assister, une leçon de morale laïque en action. Pour eux, M. Bayet aura raison: « Les bonnes actions sont celles qui nous sont utiles. » Des enfants surtout au défendent mal contre la suggestion de pareilles leçons de choses.

LE CONGRÈS de la Société d'économie sociale

La crise du logement

Une nombreuse assistance a suivi, lundi après-midi et mardi matin, les travaux du Congrès de la Société d'économie sociale que préside M. Bourgeois.

En un très intéressant rapport, M. F. Bureau constate que les familles bourgeoises nombreuses se heurtent trop souvent aujourd'hui dans les grandes villes, et notamment à Paris, à des difficultés inextricables relativement au logement. En fait, il n'existe pas d'habitation pour elles; et il faut bien reconnaître que la hausse des prix de loyers est de nature à rendre le problème quasi insoluble. Cependant, il semble que les solutions partielles pourraient être procurées à l'une part, on obtiendrait l'extension au logement des familles bourgeoises nombreuses de certains avantages fiscaux prévus par la loi sur les habitations à bon marché; à l'autre part, avec l'appui des familles bourgeoises aisées et peu nombreuses, on constituerait des Sociétés pour la construction de maisons appropriées. Sociétés dont les locataires père de familles nombreuses se porteraient actionnaires. Des tentatives ont déjà été faites dans ce sens, notamment à Autricourt, qui ont parfaitement réussi.

C'est aux mêmes conclusions, à savoir la nécessité pour les locataires de sortir de leur égocisme et de s'associer, que M. P. Regnaud, architecte diplômé du gouvernement, a abouti.